La cagette du Fier

Charte Adhérent « La cagette du Fier »

La Cagette du Fier est une association de loi 1901 (organisation à but non lucratif), dont l'un des objets sociaux est d'être un groupement d'achat auprès de producteurs et magasins de producteurs, de produits alimentaires en circuits courts, issus de l'agriculture raisonnée ou biologique, pour les habitants et travailleurs du canton Nord.

Les partenaires sont les membres du bureau et les adhérents de l'association.

Les règles de fonctionnement en adéquation avec les objectifs et le bien-fondé de l'association sont régies par la charte suivante :

- Les partenaires s'engagent dans un contrat moral à respecter des valeurs de bienveillance et de respect tant vis-à-vis des adhérents, des membres du bureau et des producteurs.

- Assurer des ventes régulièrement avec des produits variés pendant minimum huit mois de l'année, à raison de deux ventes par mois, le vendredi en fin de journée.

- La distribution se fera dans des locaux adaptés et accessibles, respectant les conditions d'hygiène et de confort. Deux lieux de distribution sont définis : Loix et St Clément des Baleines.

- Un maximum trente cagettes par vente, pour ne pas nuire à la qualité du service.

- La liste des produits détaillée sera envoyée aux adhérents dix jours avant la vente. La commande devra impérativement être confirmée le vendredi précédent la vente. Les prix seront indiqués à l'unité ou au kilo, selon le produit.

- Le prix d'une cagette est de 20 euros minimum par vente. Une majoration de 10% sera appliquée à chaque cagette avec un minimum de 2 euros et un maximum de 9 euros. Cette majoration servira à couvrir les frais de fonctionnement.

- En cas d'annulation d'une vente, les adhérents seront informés au plus tard huit jours avant.

- En cas de non règlement d'une commande, l'adhérent sera mis en demeure de régulariser et au bout de deux rappels sera exclu de l'association.

- Les adhérents (ou leurs représentants) s'engagent, dans la mesure de leurs possibilités, à participer à la confection et la distribution des cagettes, et la préparation des factures, à raison de deux heures de bénévolat par trimestre.

- L'association la Cagette du Fier est à l'écoute de ses adhérents-partenaires qui pourront à tout moment exprimer leurs idées ou proposer des initiatives positives, à l'adresse email suivante : lacagettedufier@gmail.com.

NOUS SOMMES TOUS PARTENAIRES !

Adhérent Président

Contact : Lina BESNIER – 05 46 55 43 62 // lacagettedufier@gmail.com